

TRAIT D'UNION INFOS N°1

Chères Narcastétoises, Chers Narcastétois,

En raison de l'évolution de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avons le plaisir d'organiser chaque année n'a pas eu lieu une nouvelle fois, croyez bien que je le regrette. Avec l'équipe qui m'accompagne, nous aurions aimé vous accueillir pour vous souhaiter une bonne année et vous présenter les travaux réalisés, à venir ainsi que les projets.

En ce début d'année 2022, début de la troisième année « COVID », nous avons plus que jamais le devoir de concentrer toute notre énergie dans les projets au service de l'intérêt général de notre commune.

Les travaux de voirie de 2021 ont consisté en la poursuite de l'élargissement partiel du chemin de La Viossalaise et la consolidation d'un tronçon du chemin Lacarrau par un enrochement pour un montant de 72 960 € TTC avec une subvention de 6 784 € alloué par le Département.

Suite à la demande d'ENEDIS pour un renforcement Basse Tension du transformateur « La Chenaie » desservant le lotissement de la Cassourade et une partie du chemin Brangot, la commune a profité de cette opportunité pour enfouir l'ensemble des réseaux, l'éclairage public avec rénovation en partenariat avec le SDEPA, et la ligne téléphonique avec prochainement la fibre. Les travaux de voirie font partie intégrante du projet de renforcement souhaité par ENEDIS, pour se terminer fin du 1^{er} semestre 2022. Dans ce bulletin, vous trouverez également d'autres actions menées par la municipalité en 2021.

Si l'année 2022, est celle des événements politiques décisifs pour la France et pour l'Europe, elle est pour notre collectivité une année sous le signe de la rénovation avec :

- ◇ Le reprofilage de la cour de l'école aux vacances de février 2022 - phase 2, ayant pour but de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement d'une part et favoriser la fréquentation des personnes à mobilité réduite d'autre part pour un coût de 31 624 € HT (soit 37 948 € TTC) avec l'aide de l'Etat (DETR) et du Département pour un montant de 19 433 €,
- ◇ La rénovation du centre d'hébergement qui porte principalement sur des travaux de mise aux normes et de rénovation thermique des parois vitrées. Travaux qui débiteront courant juin pour une durée 4 à 5 mois, pour un montant estimatif de 340 000 € HT, subventionnés à plus de 70 % avec l'aide de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'État et du Département,
- ◇ Des travaux de voirie, principalement d'entretien (emplois partiels) qui s'effectueront dans le courant du 2^{ème} semestre 2022.

Cette fin novembre le repas traditionnel des aînés, annulé ces dernières années, sera remis à l'ordre du jour.

A l'issue de ces deux années difficiles, je tiens à saluer l'engagement, l'efficacité et la bienveillance de nos agents municipaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin de l'année un peu tardif.

Amicalement,

Jean-Pierre Faux

RAPPEL: HORAIRES DE TONTE ET BRÛLAGE DE DÉCHETS

L'arrivée de l'été est synonyme de jardinage et de bricolage, mieux vaut connaître les règles d'utilisation des équipements tels que tondeuses, taille-haies, débroussailleuses ou perceuses...

Le brûlage à l'air libre est interdit : vous ne pouvez pas faire brûler dans votre jardin les ordures ménagères ni tout autre type de déchets, notamment des déchets verts de jardin. Nous vous invitons à déposer ces derniers à la déchetterie d'Assat.

► Du lundi au vendredi :

8h30 -12h ; 14h30 -19h30

► Le samedi :

9h -12h ; 15h -19h

► Les dimanches et jours fériés

10h -12h



TRAIT D'UNION INFOS N°1-2022

www.narcastet.fr

HORAIRES DÉCHÈTERIE

Depuis le 1er janvier 2022, les horaires de la déchèterie d'Assat ont changé :

Lundi : 9h/12h -14h/18h

Mardi : 9h/12h -14h/18h

Mercredi : 9h/12h – 14h/18h

Vendredi : 9h/12h – 14h/18h

Samedi : 9h/12h – 14h/18h

* fermeture le jeudi

Retrouvez plus de détails sur le fonctionnement de la déchèterie et les nouveaux horaires dans le flyer joint au bulletin municipal.

DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Depuis le 1er janvier dernier, la commune met à votre disposition une téléprocédure gratuite vous permettant de réaliser **toutes** vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée.

Une nouvelle démarche plus simple, plus rapide, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 depuis chez vous.

Rendez-vous sur le site de la mairie www.narcastet.fr, rubrique Vie pratique/Urbanisme et environnement ou scannez le QR code ci-dessous.



ÉLECTIONS



Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 juin 2022 (1er tour) et 19 juin 2022 (2ème tour). 25 procurations ont été enregistrées pour le dernier scrutin. Les horaires d'ouverture seront publiées sur intramuros.

MÉMO

- ▶ Le recensement en Mairie est obligatoire pour tout jeune Français faisant 16 ans dans l'année. Cette démarche est le préalable à la journée d'appel à la défense et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou autres examens et concours publics.
- ▶ Les personnes âgées de 18 ans dans l'année sont automatiquement inscrites sur les listes électorales de leur lieu de résidence, à condition d'avoir été recensé.
- ▶ Vous pouvez préparer votre procuration en ligne et la faire valider le jour même par un officier de police ou de gendarmerie.

PROCHAIN NUMÉRO - FIN 2022

Mentions légales

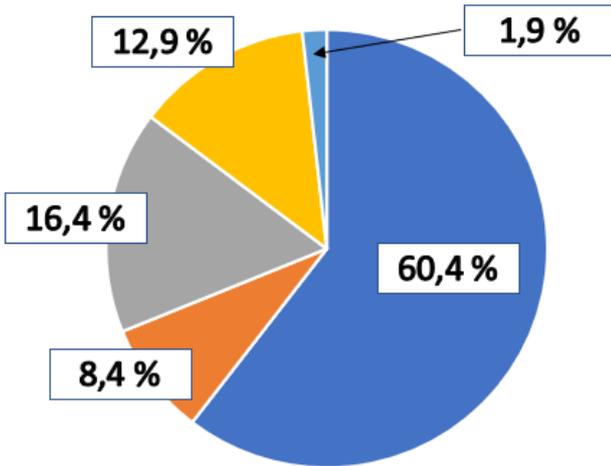
Directeur de la publication - JP. Faux
Directrice de la rédaction - J. Sarthou
Rédaction - C. Gimet, C. Guerle, M. Lataste,
M. Lepez, K. Olivares, J. Sarthou

TIRAGES 370 EXEMPLAIRES
Crédits photos : JP. Faux, Julie Sarthou,
K. Olivares, M. Lataste, C. Luciat,
L. Taliercio, D. Berbon

Dépôt légal à parution :
Mairie de Narcastet,
2 chemin Lacarrau, 64510 Narcastet
Tel : 05 59 82 06 00 - Fax : 05 59 82 12 20
mairienarcastet@orange.fr

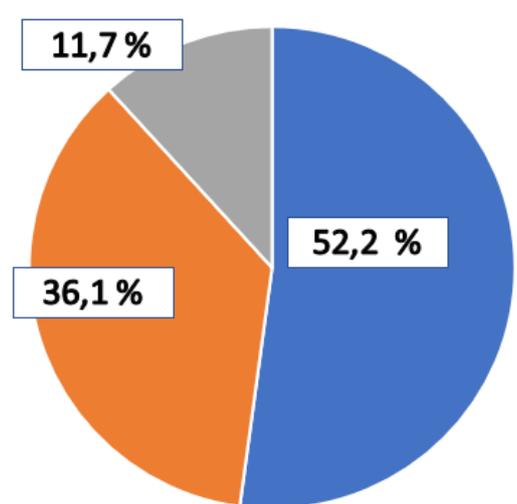
BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT - RECETTES



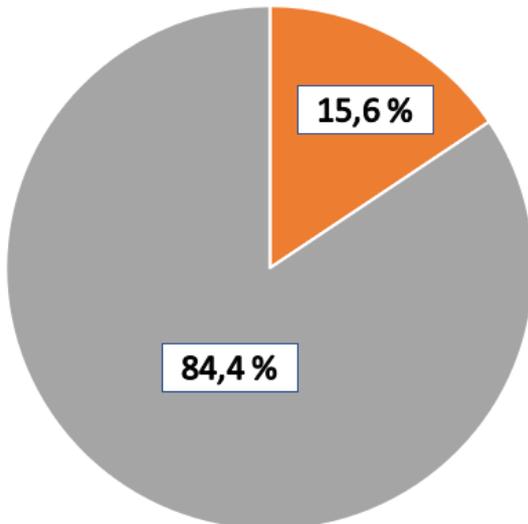
- Impôts et taxes
- Produits de gestion : locations des salles, du centre d'hébergement, etc.
- Dotations et subventions
- Produits de services, domaines : cantine, centre de loisirs, et redevance d'occupation
- Autres

FONCTIONNEMENT : DEPENSES



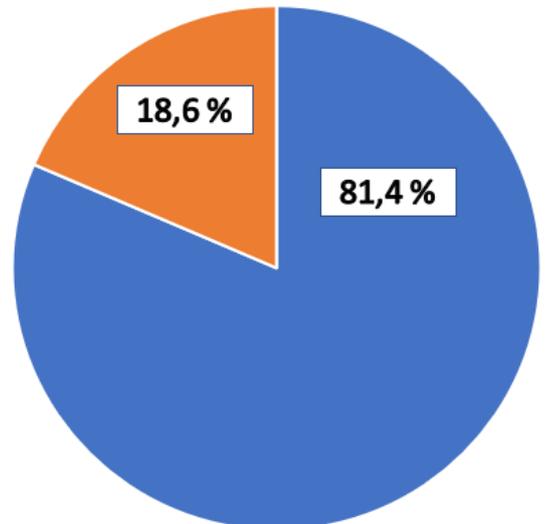
- Charges de personnels : salaires, charges et cotisations
- Charges générales : eau, électricité, fournitures, etc.
- Charges gestion courantes : indemnités, secours, subventions aux associations

INVESTISSEMENT - RECETTES



- Subventions
- Dotations : taxes ou compensation de taxes

INVESTISSEMENT - DEPENSES



- Voirie et aménagement
- Emprunts

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde identifie les risques naturels présents ou à venir qui pourraient toucher notre commune. Il planifie l'organisation qui permettra de faire face aux catastrophes naturelles et aux sinistres majeurs : tempête, crue, fortes chutes de neige, pluies torrentielles, canicule, grave accident de la circulation...

La mise en œuvre du PCS permet aux secours d'alerter, d'informer, de protéger, de secourir les habitants, et d'organiser les actions à mettre en œuvre lors de ces aléas naturels ou technologiques. Les communes béarnaises les plus durement touchées par les intempéries du 10 décembre dernier ont activé leur PCS.

Ces dernières intempéries nous rappellent la nécessité d'actualiser le plan communal de sauvegarde déjà en vigueur. Les conseillers municipaux viennent à votre rencontre pour collecter les informations nécessaires à la mise à jour du PCS. Ces informations sont primordiales pour vous prévenir en cas de catastrophe naturelle, et organiser l'évacuation de votre habitation en cas de sinistre. Elles ne seront jamais communiquées (et restent confidentielles) et seront uniquement utilisées dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

RETOUR SUR ... LA FÊTE DU SPORT



La deuxième édition de la fête du sport a été organisée à l'initiative de l'association Béarn VTT le samedi 11 septembre 2021 à la plaine des sports de Narcastet.

L'UFOLEP organisateur, en partenariat avec Laurent Massonié président de l'association de Béarn VTT, ont fait découvrir le sport dans sa version traditionnelle (marche, badminton, etc) et dans sa version plus insolite (disc-golf, panna, homeball notamment).



L'ESMAN s'est associé à l'évènement pour proposer une initiation au football pour tous. Fort de son succès, l'évènement sera reconduit en 2022. Nous comptons sur votre présence.



A centre, Antonin lors de la compétition régionale

UN JEUNE KARATÉKA EN LICE POUR LA COUPE DE FRANCE

Après avoir dernièrement remporté dans la catégorie benjamin la compétition départementale et régionale, Antonin Talliercio, scolarisé en Cm2 à Narcastet, a représenté le Narcastet Académie Karaté lors de la coupe de France de katas qui a eu lieu le 23 avril à St Quentin.

DÉFIBRILLATEURS (DAE)



La réglementation en vigueur impose aux communes d'être équipées de défibrillateurs.

En 2018, la commune avait déjà fait l'acquisition de deux défibrillateurs : l'un est installé à la Mairie et l'autre à la plaine des sports.

Les nouvelles réglementations imposent désormais un défibrillateur sur chaque site recevant du public. Le conseil municipal a délibéré en faveur d'un achat groupé avec la CCPN (Communauté des Commune du Pays de Nay) de 3 défibrillateurs qui seront installés prochainement sur la Place du Château, à l'église, et à l'école. Le montant de cet achat est de 4 960 €.

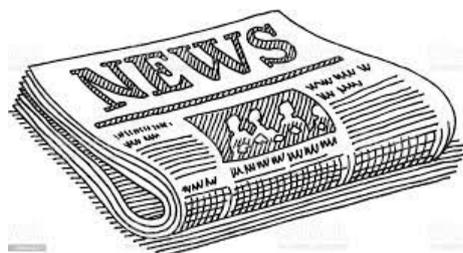
ACCUEIL DE LOISIRS

Des travaux de modernisation de la façade de l'accueil de loisirs de Narcastet ont été entrepris : la pose d'une pergola pour un montant de 9 200 € TTC permet à la fois d'accueillir les enfants par temps de pluie et de préserver les locaux situés en contrebas de l'accueil de loisirs. Le mobilier intérieur a également été changé pour un montant de 21 800 €.

L'ensemble de ces dépenses ont été subventionnées à 51% par la CAF (15 925 €).

CORRESPONDANT PRESSE RÉPUBLIQUE DES PYRÉNÉES

Un nouveau correspondant presse pour la république des Pyrénées a pris ses fonctions sur notre commune. Ses coordonnées sont disponibles auprès du secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a voté en 2021 l'élargissement de la plage horaire d'extinction de l'éclairage public. L'éclairage public est éteint de 22h à 6h (sauf la route départementale).



Ceci permet à la commune de réduire sa consommation électrique associée à l'éclairage, et également de limiter la perturbation de notre écosystème naturel liée à l'éclairage artificiel.

TOUS À VÉLO

Des ateliers pour *Savoir rouler en vélo* sont menés par l'association *Béarn VTT 64* dans les écoles de Narcastet et de Rontignon. L'objectif est de faire une sortie en groupe en toute sécurité. Au travers d'ateliers pédagogiques, les enfants apprennent à faire du vélo, à connaître le code de la route, à porter les équipements de sécurité, à mettre un casque... Autant de bons comportements qu'ils mettent en pratique. Une journée sera organisée en juin avec remise de diplômes et de kits de sécurité.



Les élèves de Ce1 prêts à partir

MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 20 novembre, l'association Motards à l'honneur organisait la première édition des *Rencontres de Narcastet* à la salle des fêtes. Une journée animée par un marché artisanal avec la présence de 7 exposants locaux. Créations textiles, minérales et culinaires, bijoux, peintures et sculptures : les visiteurs ont pu faire plaisir en offrant des cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année. Les amateurs de sensations fortes ont pu, quant à eux, profiter d'un baptême à moto gratuit jusqu'au coucher du soleil sur les belles routes des coteaux.

La journée s'est clôturée par un apéritif offert par la Mairie, et une garburade. Exposants, visiteurs et élus : tous ont loué la convivialité de cette première édition. Dans son discours de remerciement, Monsieur le Maire, Jean-Pierre Faux, a félicité l'association des *Motards à l'honneur* et son président Eric Lemaitre pour cette initiative, soulignant que « ce sont les associations qui font vivre le village ».

Lancé en septembre 2020, le marché municipal a été fermé fin octobre 2021 faute de fréquentation, et suite au départ de certains producteurs. Le conseil municipal remercie toutes les personnes ayant soutenu ce projet.



INSOLITE

L'akebia quinata est une liane rustique originaire d'Asie. Ses lianes forment des fruits exotiques. Ouvrez l'œil : un de nos lecteurs en a observé dernièrement le long du Gave.

ZOOM SUR... LA LECTURE



Quel est le point commun entre les communes d'Assat, d'Arros-Nay, d'Asson, de Bordes, de Coarrazze, de Lagos, de Mirepeix et de Nay ? Elles sont proches de chez nous et chacune possède une bibliothèque !

Créé en 2012 par la Communauté de Communes du Pays de Nay, le réseau des bibliothèques du Pays de Nay se compose de 8 bibliothèques implantées sur tout le territoire. Avec une carte unique et gratuite, vous avez ainsi accès à plus de 30 000 documents. Le réseau propose également des animations culturelles et gratuites pour tous tout au long de l'année.

Le centre culturel de Nay, dont la première pierre sera posée avant l'été 2022, comprenant une médiathèque et un cinéma, sera à la tête de ce réseau de lecture publique.

Retrouvez le programme d'animations pour petits et grands sur :

<http://www.bibliotheques-paysdenay.fr/>



LE SAVIEZ-VOUS?

La mission locale de Nay accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi. Une permanence se tient à Bordes le vendredi après-midi à partir de 14 heures : vous y trouverez les réponses aux questions relatives à la formation, l'orientation, et des solutions concernant les freins à l'emploi. La mission locale de Nay est ouverte du lundi au jeudi de 9h-12h30/14h-17h ; vendredi 8h45/12h. Renseignements au : 06.32.42.99.14.

ATELIER JEUNES À NARCASTET



Suite à un appel à projets de la communauté de communes du Pays de Nay (CCPN), la commune de Narcastet a été retenue pour réaliser un atelier jeune en partenariat avec le service jeunesse de la CCPN.

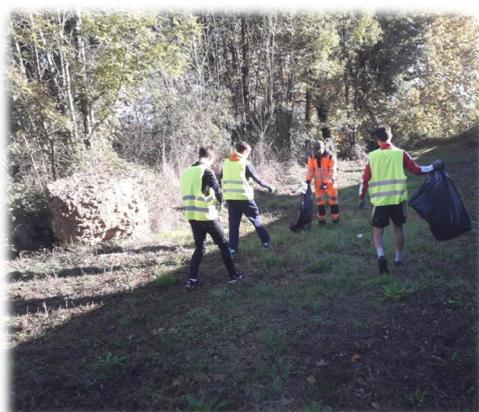
L'atelier jeunes s'est déroulé du 25 au 29 octobre 2021 de 8h à 12h.

5 jeunes de 15 à 17 ans ont répondu présents : Adrien et Emilien Lousplaas, Eva Tallet, Clarisse Mondot et Quentin Laisné. Pour leur mission et leur engagement, ils ont reçu une bourse de 90€ prévue par délibération du conseil municipal.

Narcastet a choisi de mettre en avant les structures jeunesse. Les jeunes, appuyés par David Berbon et Jean-Marc Jourdan (agents techniques municipaux), ont réalisé le rafraîchissement du mur d'entrée de l'accueil de loisirs et du préau de l'école.

Ils ont pris part aux missions de propreté, ce qui leur a permis de prendre conscience des incivilités. Celles-ci représentent beaucoup de travail pour les employés communaux. Choqués par la quantité de déchets ramassés, ils ont échangé et déclaré : « *la propreté du village est l'affaire de tous* ».

Pour clôturer l'atelier, un temps d'échange s'est tenu en présence des jeunes, de leurs parents, de Jean-Pierre Faux et des membres de la commission jeunesse, du président de la CCPN Mr Christian Petchot-Bacqué et du président de la commission jeunesse insertion et coopération de la CCPN Mr Michel Minvielle, ainsi que de l'animatrice Jeunesse en charge des ateliers Fabienne Escande.



LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ACCUEILLE DES UKRAINIENS



Une cinquantaine de réfugiés Ukrainiens ont été accueillis au centre d'hébergement le mercredi 23 mars dernier. L'équipe du conseil municipal, les agents communaux se sont mobilisés pour préparer leur arrivée et les accueillir dans des conditions optimales: ils ont notamment organisé et assuré la gestion des repas. L'association OGFA, *Organisation de Gestion des Foyers Amitié*, a accompagné et géré le groupe des Ukrainiens pendant la durée de leur séjour. La mission de l'association était de trouver un hébergement individuel soit vacant, soit privé pour chacune des familles et de les aider dans leurs démarches administratives.

Après trois semaines passées au centre d'hébergement, tous les Ukrainiens ont pu quitter l'hébergement collectif et être accueillis dans des hébergements individuels de proximité.

Beaucoup d'entre vous se sont manifestés pour faire un don, ou un geste de solidarité à leur égard. Le conseil municipal vous en remercie, et remercie toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pendant leur séjour à Narcastet.



COMMÉMORATION DE LA GUERRE D'ALGERIE



De gauche à droite: Victor Armagnac, Jean-Pierre Faux, Gérard Sabaté, Aimé Bellina

Devant le monument aux morts pavoisé, nombreux sont ceux qui sont venus se souvenir, invités par la FNACA de Gelos, Mazères, Uzos, Rontignon et Narcastet le samedi 19 mars à l'occasion du 60ème anniversaire de la guerre d'Algérie. Au cours d'une cérémonie poignante, Jean-Pierre Faux, a remis avec une émotion particulière une distinction à Gérard Sabaté, natif de Narcastet, qui a été décoré de la médaille du combattant pour sa participation au maintien de l'ordre pendant près d'un an en Algérie dans les années 1962-1963. Puis, Victor Armagnac, président de la FNACA de Gelos, a remis la médaille du combattant à Aimé Bellina, Geloisien de cœur, qui a servi dans la compagnie d'aviation légère en tant que maréchal des logis en Algérie pendant la même période.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur à la salle des fêtes.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Sous le soleil, les enfants de l'école de Narcastet ont chanté la Marseillaise